

## Suppression d'un des deux noms de famille

Par Tyrandrea, le 04/02/2017 à 09:50

Bonjour,

j'ai vu sur ce site des sujets semblables, mais mon cas est très spécifique. J'ai des origines portugaises et j'ai plusieurs noms de famille. Mais voilà, mes parents sont mariés, mais mon frère n'a pas été enregistré sous les mêmes noms que moi à la naissance. Nous avons les deux mêmes noms de famille mais dans un ordre différent. Nous nous sommes naturalisés français, et je me suis retrouvée avec trois noms d'usage et un des noms de famille de mon acte de naissance, et mon frère avec l'autre nom de famille sur sa carte d'identité. Pour faire des démarches administratives je ne m'y retrouve plus. J'utilise depuis au moins 10 ans un de mes noms de famille d'usage présent aussi dans mon acte de naissance et qui est le même nom que mon frère sur sa carte d'identité française. Est-ce que je pourrais changer de nom? En garder qu'un seul, pour avoir le même que celui de mon frère et celui que par tout le monde nous connaît, et pour faciliter mes démarches administratives ? (pour une demande d'extrait de casier judiciaire par exemple c'est l'enfer).

Merci beaucoup pour vos réponses et j'espère avoir réussi à transmettre correctement et clairement mon cas.